



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU HAUT-RHIN



SERVICE
DÉPARTEMENTAL de la
COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE

La Lettre de l'Etat dans le Haut-Rhin

www.haut-rhin.gouv.fr

N° 9 - mai 2013

Editorial



La politique de la ville fait partie des enjeux fondamentaux de l'action de l'Etat dans le Haut-Rhin. Elle concerne 6 communes (Mulhouse, Colmar, Illzach, Wittenheim, Wittelsheim et Cernay), 11 quartiers et plus de 55 000 habitants, pour lesquels 125 millions d'euros ont été investis depuis 2006. L'objectif est de donner aux habitants des quartiers bénéficiaires la possibilité d'y vivre dignement et de réussir dans la société, en particulier par le travail. Il s'agit surtout d'éviter tout ce qui tend à isoler les personnes, que ce soit l'exclusion sociale, l'insécurité et la délinquance, ou l'inactivité économique. Divers dispositifs sont mobilisés :

- ⇒ le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) s'attache à réduire les inégalités de développement entre les territoires prioritaires et leur environnement en atténuant les difficultés que l'on y rencontre ;
- ⇒ les Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP) visent à mieux coordonner l'action des services de sécurité pour lutter contre les phénomènes de délinquance et d'incivilité ;
- ⇒ le programme national pour la rénovation urbaine a permis à six villes haut-rhinoises de bénéficier de la revitalisation de leurs quartiers dégradés.

Cette politique au service de l'humain nécessite une adaptation constante aux réalités de la société. Au delà des dispositifs, la connaissance des quartiers et de leurs habitants est primordiale pour engager des transformations en profondeur des conditions de vie des personnes. C'est une mission des services de l'Etat, en appui des initiatives portées par les maires. Il importe en permanence de ne pas accepter les dérives vers la délinquance et, parallèlement, de tout faire pour que l'on puisse vivre honorablement partout sur le territoire de la République.

Vincent BOUVIER
Préfet du Haut-Rhin

LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS LE HAUT-RHIN : ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Sous l'autorité du Préfet de département, délégué territorial de l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances), le Sous-Préfet de Mulhouse, délégué territorial adjoint, est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi des dispositifs relevant de la politique de la ville. Pour l'appuyer dans cette démarche, un pôle a été créé en février

2010, constitué de quatre agents, qui gère l'ensemble des dossiers du département (instruction des dossiers, organisation des commissions de validation, engagement et mandatement des crédits, réalisation des contrôles externes).

L'essentiel des crédits reste mobilisé sur les thématiques ou dispositifs prioritaires définis par l'Acisé (voir chiffres-clés).

Chiffres clés

Les crédits de l'Acisé pour la politique de la ville dans le Haut-Rhin s'élèvent à **2 099 575 €** en 2012, et se déclinent sur 5 thématiques :

- éducation et réussite éducative : **916 771 €** pour le programme de réussite éducative de la ville de Mulhouse, les internats d'excellence, le dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité)...

- emploi et développement économique : **417 517 €** pour des actions spécifiques en faveur des jeunes des quartiers portées par les missions locales

- santé : **109 300 €** essentiellement pour financer les ateliers santé ville sur Colmar et Mulhouse et les actions inscrites au contrat local de santé signé en 2012 sur Mulhouse

- prévention de la délinquance : **91 367 €** pour des chantiers éducatifs, des actions de sensibilisation au droit, le règlement des conflits dans les établissements scolaires...

- lien social et citoyen : **492 700 €** dont **110 000 €** ont été mobilisés pour financer le dispositif Ville – Vie – Vacances.

POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRATS URBAINS DE COHÉSION SOCIALE (CUCS)

Un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) comporte un projet urbain et social qui vise à réduire les inégalités de développement entre les territoires prioritaires et leur environnement, et qui s'articule autour de 5 champs d'action prioritaire :

- l'accès à l'emploi et le développement économique,
- l'amélioration du cadre de vie,
- la réussite éducative,
- la citoyenneté et prévention de la délinquance,
- la santé.

Il est conclu entre le Préfet et les collectivités territoriales (à l'échelle communale ou intercommunale) concernées par des quartiers prioritaires, ainsi qu'avec des partenaires institutionnels (Conseil Général, Conseil Régional, CAF) qui interviennent également dans ces quartiers dans leur champ de compétence.

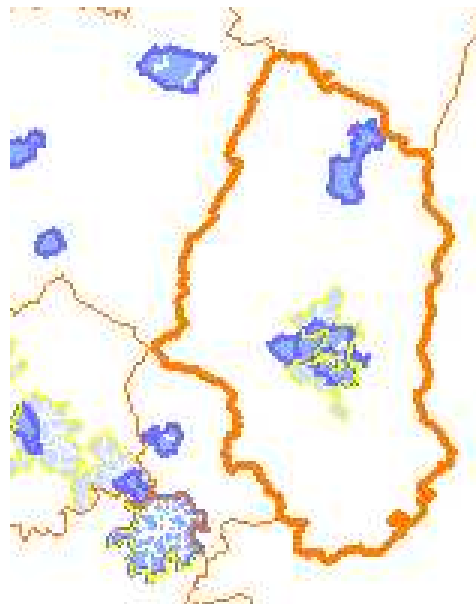
Dans le Haut-Rhin, **5 contrats urbains de cohésion sociale** ont été signés en 2007 avec la **M2A** (qui regroupe les territoires prioritaires des villes de Mulhouse, Kingersheim, Lutterbach, Staffelfelden et Wittenheim), **Illzach, Colmar, Cernay et Wittelsheim**.

Le CUCS de l'agglomération mulhousienne constitue la priorité. Il mobilise à lui seul près de 75 % de l'enveloppe de crédits départementale (60 % pour les actions bénéficiant spécifiquement aux quartiers de Mulhouse). Cette situation est largement justifiée au regard des difficultés auxquelles ces quartiers sont confrontés et du nombre d'habitants qui y résident. Près de 40 % de la population mulhousienne vit en zones urbaines sensibles (ZUS).

La situation sur Colmar est très différente. Les difficultés, bien que réelles, sont concentrées sur deux quartiers, le quartier Europe et le quartier Florimont Bel Air. Ces deux quartiers ont en commun de concentrer l'essentiel des

logements sociaux de l'agglomération et d'être enclavés par rapport au reste de la commune dont ils sont séparés par la voie de chemin de fer.

Les trois autres CUCS (Cernay, Illzach et Wittelsheim) concernent des territoires plus petits et des quartiers de moindre importance. Ils se caractérisent tous les trois, par des quartiers d'habitat social, en rupture avec le reste du territoire communal (d'un point de vue social, et géographique sur Cernay et Wittelsheim).



zonage des CUCS dans le Haut-Rhin

Portrait de Jean-Pierre Condemine



C'est à monsieur Jean-Pierre CONDEMINÉ, sous-préfet de Mulhouse, que revient la mission d'animer, sous l'autorité du préfet de département, l'ensemble des dispositifs de politique la ville dans le Haut-Rhin.

Né en 1953 à Mâcon, diplômé de l'IRA de Lyon et de l'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure, Jean-Pierre Condemine a exercé à plusieurs reprises de hautes responsabilités dans l'administration préfectorale : directeur de cabinet du préfet de la Savoie puis du préfet de la région Centre, sous-préfet de Pontarlier, secrétaire général de la préfecture de la Manche, du Morbihan puis de l'Hérault, sous-préfet de Brest. Il occupe depuis décembre 2012 le poste de sous-préfet de Mulhouse, sur lequel il succède à Béatrice Lagarde, nommée sous-préfète de Brest.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF ZSP DE MULHOUSE

LES PRINCIPES CLÉS DES ZONES DE SÉCURITÉ PRIORITAIRES

Les zones de sécurité prioritaires (ZSP) correspondent à des territoires clairement définis, sur lesquels sera déployé un dispositif qui vise à lutter efficacement, de manière ciblée, contre des phénomènes de délinquance ou d'incivilités bien identifiés par l'échelon local. Les réponses apportées n'étant évidemment pas de même nature selon les situations, il s'agit de concevoir un dispositif souple et adaptable aux particularismes locaux : cités sensibles, centres villes dégradés, zones péri-urbaines exposées aux cambriolages...

Principaux objectifs :

- Lutter contre les violences urbaines ;
- Interpeller les auteurs d'atteintes aux personnes et aux biens ;
- Démanteler les trafics de stupéfiants ;
- Agir contre les fraudes (fraudes aux prestations sociales, escroqueries aux organismes sociaux...).

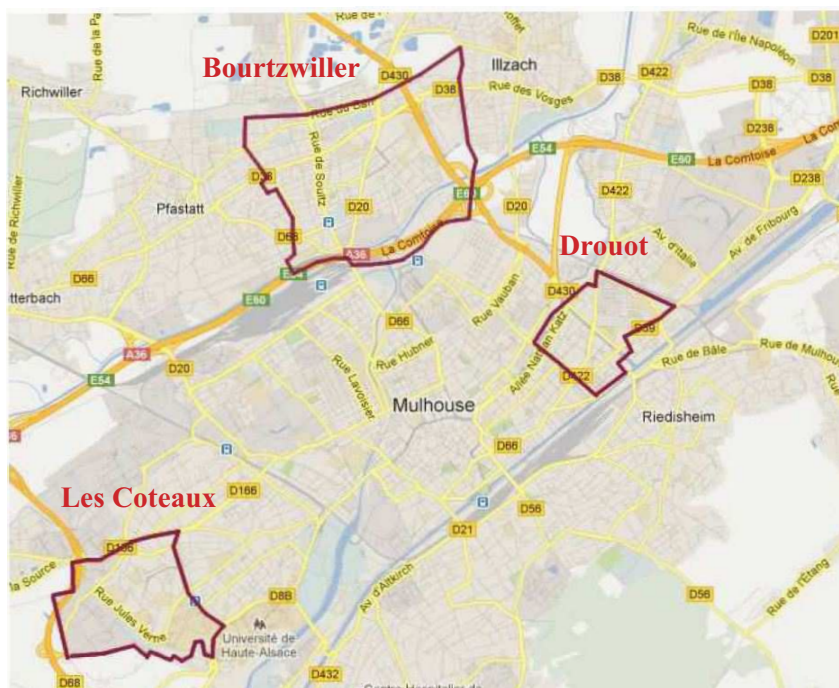
La Zone de Sécurité Prioritaire de Mulhouse est constituée de trois quartiers particulièrement sensibles : Bourzwiller, Drouot, Les Coteaux.

PILOTAGE DU DISPOSITIF

Une cellule de coordination opérationnelle des forces de sécurité intérieure a été installée le 13 février 2013.

Sous le co-pilotage du Préfet et du Procureur de la République, elle définit la stratégie et l'organisation de la réponse de sécurité publique : il s'agit d'élaborer des modes d'action qui associent l'ensemble des forces de police, ainsi que tous les services qui exercent une autorité administrative de contrôle pouvant appliquer des sanctions financières ou réglementaires.

En effet, contre les trafics et les fraudes les mieux organisés, les opérations multiservices sont indispensables pour prendre en compte l'ensemble des types de crimes et délits constatés et parvenir à obtenir des résultats satisfaisants.



Visite de Manuel Valls



M. Manuel VALLS, Ministre de l'Intérieur, s'est rendu à Mulhouse dans la soirée du 10 janvier. Cette visite faisait suite aux violences urbaines de la nuit de la Saint-Sylvestre et à l'attaque d'un tram survenue le 5 janvier dans le quartier des Coteaux.

C'est sur les lieux de l'attaque, à l'arrêt de tram Nations, que M. Valls a tout d'abord rencontré des sapeurs pompiers de Mulhouse victimes de caillassage le 31 décembre. Puis il s'est rendu au siège de la DDSP pour une réunion de travail avec les acteurs de la sécurité publique. La visite s'est terminée par une ronde de nuit avec les services de la brigade anti-criminelle. Lors de son passage dans le Haut-Rhin, le ministre a ré-affirmé la volonté de l'Etat de faire régner l'ordre sur tout le territoire de la République et de se montrer intraitable face aux actes de violence délibérés, en particulier lorsque ceux-ci visent des agents publics.



Le programme national pour la rénovation urbaine est né en 2003 avec la Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, dite loi Borloo. A l'instar de récents rapports de juillet 2011 (du Comité d'Évaluation de Suivi de l'ANRU et du Comité Économique, Social et Environnemental) chacun reconnaît que ce programme de rénovation urbaine est un véritable succès : 490 quartiers et plus de 4 millions d'habitants sont actuellement concernés par ce vaste projet de rénovation.

Le Haut-Rhin est concerné par deux importants projets de rénovation urbaine à Mulhouse et Colmar et quelques opérations sur Cernay, Wittenheim et Wittelsheim notamment.

Ainsi, les Zones Urbaines Sensibles concernées couvrent 6 communes (Mulhouse, Colmar, Cernay, Wittenheim, Wittelsheim et Illzach) et plus de 55 000 habitants. Plus de 10 000 logements sont concernés par les divers projets : 1 115 démolitions,

2 580 constructions, 5 700 réhabilitations/résidentialisations, pour un coût total de presque 450 M€, y compris les projets d'aménagement de voirie, des équipements sportifs, des centres culturels et de convivialité, des commerces de proximité, des écoles, ... dont une participation de la part de l'ANRU qui avoisine les 25 %, soit près de 110 M€.

Début 2013, les projets ANRU du Haut-Rhin étaient engagés à 95 % et payés à 67 %.

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION DE L'ANRU DANS LE HAUT-RHIN

Ville	Nom du (des) quartier(s)	Nombre de logements concernés
Mulhouse	Brossolette (Bourzwiller)	2998
	Wolf, Wagner, Vauban, Neppert	3534
	Briant, Franklin	3910
	Porte du Miroir	1723
	Coteaux	3600
	Drouot	1420
Colmar	Europe	2980
Illzach	Chêne Etre	303
Wittenheim	Markstein	182
Wittelsheim	La Thur	261
Cernay (dérogation article 6)	Bel Air	332



Les premiers effets de la rénovation urbaine dans le Haut-Rhin sont d'ores et déjà bien visibles.

la place Franklin
rénovée à Mulhouse

Visite de François Lamy



M. François LAMY, Ministre de la Ville, s'est également rendu à Mulhouse le 25 janvier. Le ministre a d'abord effectué une visite du quartier des Coteaux, où il est allé à la rencontre des habitants, des commerçants et des associations. Sur place, les élus locaux ont également pu lui présenter les chantiers de rénovation urbaine en cours à Mulhouse. La visite s'est terminée par une réunion de travail à la sous-préfecture de Mulhouse avec les services de l'Etat en charge de la politique de la ville : sous-préfecture, DDSP, DDT, UT DIRECCTE, DSDEN.

« Je vais travailler avec Manuel Valls. Il faut que les politiques soient menées conjointement. Le travail doit se faire en partenariat. Nous voulons une nouvelle façon d'agir, plus performante et plus efficace » a déclaré François LAMY.

LES DÉMOLITIONS

Les quartiers en ZUS ont généralement été construits dans les années 60 – 70, loin des infrastructures des villes, pour des questions de rapidité et d'économie. Aujourd'hui, ils sont souvent vétustes, mal adaptés aux modes de vie des habitants et source d'insécurité. La démolition de grandes barres et des tours permet de libérer des espaces pour recréer la ville et renforcer la dynamique des nouveaux quartiers.

Les démolitions sont menées pour répondre à deux enjeux cruciaux :

- la dédensification des secteurs concernés. Les grands ensembles sont progressivement remplacés par un habitat plus réduit dans ses dimensions, à taille humaine,
- le désenclavement qui vise à rétablir le lien entre les quartiers en ZUS et les centres-villes.

LES CONSTRUCTIONS

- La règle du 1 pour 1 (1 démolition/1 construction) est entièrement respectée dans le Haut-Rhin, avec une reconstitution de l'offre située à plus de 60 % en dehors des ZUS qui s'inscrit dans de nouvelles démarches de peuplement.
- Des constructions d'une qualité remarquable, répondant pour la plupart aux nouvelles normes dans le domaine des économies d'énergie (THPE, BBC, ...).
- La création de trois éco-quartiers : l'éco-quartier Wagner à Mulhouse ; l'éco-quartier des Berges de la Doller à Bourztwiller, et le futur éco-quartier sur le secteur Amsterdam du quartier Europe à Colmar.
- Une volonté clairement affichée de favoriser la mixité sociale de l'habitat : locatif social et privé, accession à la propriété. Une mixité des formes urbaines est également recherchée (habitat collectif, intermédiaire ou individuel).



éco-quartier des berges de la Doller à Bourztwiller

LES RÉHABILITATIONS, LES RÉSIDENTIALISATIONS

Améliorer les habitats existants et aménager les espaces privés des immeubles pour donner une nouvelle image aux quartiers, améliorer la qualité résidentielle et contribuer à faire revenir de la vie dans les quartiers, telles sont les ambitions du programme de rénovation urbaine.

Les niveaux de performance énergétique atteints grâce aux

réhabilitations permettent une baisse importante des charges locatives dans le secteur de l'habitat social.

En termes de résidentialisation, un travail important de marquage des limites entre les espaces publics et privés a été réalisé.

DES ÉQUIPEMENTS, DES AMÉNAGEMENTS PUBLICS ET UNE GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Pour qu'un quartier respire et que ses habitants soient satisfaits, il est primordial de leur offrir, sur site, des équipements de qualité (centres sociaux, périscolaire, plaine sportive, terrains de jeu, ...) mais également un environnement où il fait bon vivre et où toutes les conditions pour une meilleure appropriation des espaces sont réunies. C'est notamment l'objectif des conventions de gestion urbaine de proximité signées dans tous les quartiers ANRU.

Les équipements réalisés, qui visent parfois un rayonnement à plus grande échelle que celle des quartiers, entendent participer au changement profond de l'image des quartiers inscrits en ZUS et à leur attractivité nouvelle. Certains projets développent également des actions d'introduction de l'art urbain dans ces quartiers.

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine, les divers maîtres d'ouvrage, par le biais de leurs marchés publics, se sont engagés à réserver plus de 5 % des heures de travail aux personnes en recherche d'emploi et prioritairement aux habitants des quartiers. Ce sont ainsi plus de 300 000 heures d'insertion qui sont réalisées à ce jour avec plus de 1 000 bénéficiaires dont 55 % issus des ZUS.

Les effets de la rénovation sont multiples, ne couvrent pas seulement le bâti, mais apparaissent d'ores et déjà dans de nombreux domaines : la qualité de vie et l'ambiance dans les quartiers changent, l'insécurité recule le plus souvent, des actions d'insertion par l'économie se développent et les concertations menées dans le cadre des PRU (Programme de Rénovation Urbaine) participent à la dynamique locale.

La rénovation urbaine est ainsi un des piliers majeurs de la politique de la ville. Elle contribue à la revitalisation et au renouveau des quartiers. « Notre objectif est de faire revenir du bien-être, de la vie et de l'ambition dans ces quartiers ... les résultats sont là : c'est beau, les habitants sont satisfaits et ils ont retrouvé le sourire » (Pierre Sallenave, Directeur Général de l'ANRU).